







Concours Slam Jeunes contre la corruption et l'impunité des crimes économiques, deuxième édition

Termes de Référence (TDR)

1. Contexte et justification

Le Réseau national de Lutte anti-corruption (REN-LAC) est une organisation de la société civile burkinabè créée le 20 décembre 1997 par une vingtaine d'organisations de la société civile dont des syndicats, des associations de jeunes, de femmes et des associations confessionnelles. Sa vision est « l'avènement d'une société burkinabè engagée, dans son ensemble, pour la défense et la promotion de l'intégrité et de la bonne gouvernance ». Le REN-LAC a pour mission d'« œuvrer pour la garantie de la bonne moralité et de la transparence dans la gestion de la chose publique ».

L'objectif principal qui découle de cette mission est de contribuer à l'éradication de la corruption au Burkina Faso. Pour l'atteinte de cet objectif, l'organisation mène des campagnes de sensibilisation et de dénonciation contre la corruption et l'impunité des crimes économiques au Burkina Faso.

En dépit des dénonciations récurrentes de la presse, des activistes et des structures de lutte contre la corruption, le contexte national reste entaché par de nombreux cas d'impunité qui constituent la sève nourricière du phénomène et demeure un vecteur d'instabilité politique et sociale. En effet, la corruption a de graves répercussions sur l'économie nationale et compromet l'accès des populations aux services sociaux de base telles que l'éducation, la santé, le logement, etc. Elle délégitime les institutions publiques auprès des couches sociales défavorisées et vulnérables qui subissent le plus durement les conséquences des actes de corruption. Les sentiments d'injustice, d'iniquité et d'impuissance ressentis par ces couches peuvent constituer un terreau favorable pour la montée de l'extrémisme violent.

Pour ce faire, le REN-LAC met en œuvre, depuis janvier 2022, avec l'appui de l'Ambassade royale du Danemark via le bureau d'études Particip, le projet **Tous débout contre les crimes économiques au Burkina Faso**.

Une des actions phares de ce projet est l'organisation de campagne médiatiques pour dénoncer l'impunité des crimes économiques. C'est dans ce cadre que le REN-LAC a organisé le 20 décembre 2022, la première édition du concours Slam Jeunes contre la corruption et l'impunité des crimes économiques. Le REN-LAC souhaite renouveler l'expérience cette année en organisant la deuxième édition du concours sur le thème « Corruption et insécurité ».

2. Objectifs visés

L'objectif global visé par cette activité est de favoriser l'émergence d'une tribune populaire d'expression libre de la jeunesse contre la corruption et l'impunité des crimes économiques en établissant le lien avec l'insécurité.

De manière spécifique, elle vise à :

- inscrire dans le débat public la problématique de la corruption et de l'impunité des crimes économiques dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ;
- susciter une prise de conscience des jeunes sur les méfaits de la corruption et l'impunité des crimes économiques pour notre société, notamment son impact sur la lutte contre le terrorisme;
- susciter l'engagement populaire, en particulier des jeunes contre la corruption et l'impunité des crimes économiques.

3. Résultats escomptés

Comme résultat global, il est attendu la création d'une tribune populaire d'expression libre de la jeunesse contre l'impunité des crimes économiques au Burkina Faso en établissant le lien avec l'insécurité.

Les résultats spécifiques qui concourent à l'atteinte de ce résultat global sont les suivants :

- la problématique de la corruption et de l'impunité des crimes économiques émerge dans le débat public dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ;
- les populations, notamment les jeunes, prennent conscience des méfaits de la corruption et de l'impunité des crimes économiques, notamment son impact sur la lutte contre le terrorisme;
- les populations, notamment les jeunes, s'engagent contre la corruption et l'impunité des crimes économiques en rejetant et en dénonçant ces pratiques.

4. Le concours

4.1. Public cible

Le concours Slam « Jeunes contre la corruption et l'impunité des crimes économiques au Burkina Faso » est destiné à tous les jeunes du Burkina Faso d'âge inférieur ou égale à 20 ans.

4.2. Déroulement

Un appel à candidature sera lancé le vendredi 15 septembre 2023. Les candidats auront jusqu'au mercredi 31 octobre pour soumettre au REN-LAC leurs œuvres. Celles-ci seront reçues directement au Secrétariat du REN-LAC sis à Pissy ou en ligne via un formulaire google. Les œuvres reçues seront soumises à un jury pour procéder à la présélection des dix meilleures créations dont au moins trois créations féminines pour la compétition finale qui aura lieu en novembre 2023.

Le jury jugera les œuvres non seulement sur la compréhension de la thématique par les auteurs/autrices, mais aussi sur leur créativité et originalité. Les œuvres doivent durer entre 2 et 5 minutes. Elles sont individuelles et se feront en a capella, c'est-à-dire sans musique et accompagnement. Elles ne doivent pas non plus subir de montage ni de mise en scène.

4.3. Prix

Seules les trois meilleures œuvres seront primées à la compétition finale. Mais il sera décerné des prix d'encouragement dont un prix de la participation féminine.

Composition des prix

1 ^{er (ère)} prix	200 000 F CFA
2 ^{ème} prix	150 000 F CFA
3 ^{ème} prix	100 000 F CFA
5 ^{ème} -10 ^{ème}	300 000 F CFA
Prix genre	100 000 F CFA
Total	850 000 F CFA



Monsieur Sagado NACANABO

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques